

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE 2025

Du 15 mars 2025

Le samedi 15 mars 2025, à 10h00, les membres de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Montagne Escalade se sont réunis en présentiel au Centre Départemental Nelson Paillou, 12 rue du Professeur Garrigou-Lagrange, 64000 PAU.

Concernant la liste des membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, celle-ci figure en annexe (annexe 1) du présent procès-verbal.

Un document support reprenant l'intégralité des éléments présentés lors de cette AG, est disponible sur le site internet de la Ligue : <http://na.ffme.fr>

L'Assemblée était présidée par **M. Jean-François BRIAND**, Président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, **Mme Christel GALLOT**, Secrétaire Générale de la Ligue.

Le bureau a désigné Mme Christel GALLOT, Secrétaire Générale de la Ligue, comme scrutatrice générale.

Plus du tiers des licenciés (4008 voix sur 7 964 voix au 31/08/2024) étaient représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts : CONVOCATION - REUNION.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Approbation de l'inscription hors délais des clubs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2024
3. Rapport moral : présentation, délibérations, votes
4. Rapport d'activité : présentation, délibérations, votes
5. Rapport financier : présentation, délibérations, votes
6. Orientations, cotisation et budget 2025 : présentation, délibérations, votes
7. Election au Comité Directeur
8. Questions diverses

La séance est ouverte à 10H05.

Le Président accueille l'assemblée, tient à remercier tous les participants. Il remercie également Mme. Florence LAGOUEYTE, Secrétaire Générale Adjointe du CROS de Nouvelle-Aquitaine, représentant

2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE

05.56.36.54.40
info@na.ffme.fr
<http://na.ffme.fr>

de M. Philippe SAID, Président du CROS de Nouvelle-Aquitaine, Claude FERRATO, élu aux sports de l'agglomération paloise et Jonathan NITUSGAU, chargé de mission au siège national de la Fédération, qui excusent les élus de la Fédération qui ont un Conseil d'Administration.

Le Président introduit ensuite l'assemblée générale. Il est proposé aux participants de procéder aux votes de l'ensemble des résolutions à main levée.

Approbation à l'unanimité.

L'ensemble des documents modifiés et actualisés, relatifs à cette assemblée générale sont disponibles sur le site de la Ligue : <http://na.ffme.fr>. Ainsi vous y retrouverez :

- Rapport d'activités 2024
- Rapport financier 2024
- Document support de présentation (PPT)

1. Informations générales

Postes vacants au sein du Comité Directeur :

2 postes sont vacants à l'heure actuelle. Un appel à candidature a été lancé.

1 candidatures a été reçue :

- Nicole STUDNIAREK du club de l'Amicale Laïque Dacquoise

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2024 :

Vote de la **résolution n°1** : Procès-verbal de l'Assemblée générale 2024.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 4008

Résolution n°1 adoptée.

3. Rapport moral : présentation, délibérations, vote

L'ensemble du rapport moral du Président est consultable en annexe du présent procès-verbal (annexe 2).

Vote de la **résolution n°2** : Rapport moral 2024

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 4008

L'assemblée générale approuve, à l'unanimité des présents, le rapport moral de l'année 2024.

4. Rapport d'activité : présentation, délibérations, vote

Pour le rapport d'activités 2024, il convient de se référer aux documents suivants (<http://na.ffme.fr>) :

2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE

05.56.36.54.40
info@na.ffme.fr
<http://na.ffme.fr>

- Rapport d'activités 2024
- Document support de présentation (PPT)

L'ensemble des actions dans lesquelles la Ligue s'est engagée en 2024 a été présenté et les observations suivantes ont pu être relevées :

Vote de la **résolution n°3** : Rapport d'activité 2024

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 4008

L'assemblée générale approuve, à l'unanimité des présents, le rapport d'activité de l'année 2024.

5. Rapport financier : présentation, délibérations, vote

Par visioconférence via la plateforme Teams, M. DUCOURNEAU du Cabinet comptable IN EXTENSO présente les comptes de la Ligue : le compte de résultat arrêté au 31 décembre 2024, le compte de résultat 2024 par actions, le détail des produits, le détail des charges et le bilan actif/passif.

La situation financière de la Ligue est favorable : Il ressort un léger déficit d'exploitation compensé par un résultat financier plus important que celui de l'année dernière. Le résultat 2024 est quasi à l'équilibre (petit déficit de 808 € non significatif) et traduit une gestion équilibrée.

Pour le rapport financier 2024, il convient de se référer aux documents suivants (<http://na.ffme.fr>) :

- Rapport financier 2024
- Document support de présentation (PPT)

Aucune observation n'a été formulée.

Vote de la **résolution n°4** : Rapport financier 2024

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 4008

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve, à l'unanimité des présents, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, présentés ce jour.

6. Orientations, cotisation et budget 2025 : présentation, délibérations, vote

Il est exposé les axes de travail et principales actions qui seront menées cette année.

Vous retrouverez ces actions dans le document support de présentation de l'AG de la Ligue, disponible et consultable sur le site internet de la Ligue : <http://na.ffme.fr>

Présentation des prévisionnels de produits et de charges correspondant aux actions précédemment exposées, avec notamment la prise en compte de l'augmentation de la cotisation votée l'année dernière.

Vote de la **résolution n°5** : Maintien de la cotisation Ligue à 10€

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 4008

L'assemblée générale, à l'unanimité des présents, adopte le maintien de la cotisation régionale à 10 €.

Vote de la **résolution n°6** : Budget prévisionnel 2025

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 4008

L'assemblée générale, à l'unanimité des présents, adopte le Budget prévisionnel 2025.

7. Élection membres du CoDir :

Pour rappel, seuls les clubs peuvent voter pour élire des représentants de club. Le nombre total de voix s'élève donc à 4008.

Approbation de la candidature de Nicole STUDNIAREK :

ABSTENTION : 0

POUR : 4008

Nicole STUDNIAREK est élue membre du CoDir à l'unanimité des présents.

8. Questions diverses :

Aucune question n'a été soulevée par l'Assemblée.

La séance a été levée à 12H30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Pau, le 15/03/2025

2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE

05.56.36.54.40
info@na.ffme.fr
<http://na.ffme.fr>

Le Président de séance

Jean-François BRIAND



La Secrétaire de séance

Christel GALLOT



Annexe 1 : Liste des membres présents et/ou représentés

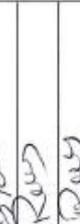
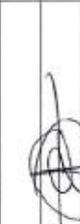
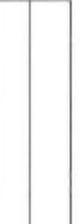
Annexe 2 : Rapport moral du Président de la Ligue Jean-François BRIAND



2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE

05.56.36.54.40
info@na.ffme.fr
<http://na.ffme.fr>

Annexe 1 : Liste des membres présents et/ou représentés

Club	Nom du Représentant	Pouvoir	Signature
ASSO. DES SPORTS DE MONTAGNE ET D'ESCALADE	Jean-Benoit PINOT	Jean-Benoit PINOT	
AMICALE LAIQUE BARBEZIEUX		Jérôme RIBARDIERE	
CRACQ JEUNES ESCALADE	Jérôme RIBARDIERE	Jérôme RIBARDIERE	
MONTAGNE ESCALADE ROCHELaise	Bertrand MARTIN		
GEMOZAC ESCALADE ET MONTAGNE	Jean-François BRIAND		
LES TROIS MOUSQUETONS BOULAZACOIS	Pascal KOVACS		
PAUSSAC VERTICIAE ESCALADE	Francis BAUER		
S.A.G.C. ESCALADE		Pierre REMY	
DUROS ESCALADE		Pierre REMY	
UNION SAINT BRUNO	Pierre REMY	Pierre REMY	
PAREMPIUYRE VERTICAL	Vincent BAECKLER		
MONT 2 VERTICAL			
LES GRIMPEURS DE L'AGENNAIS	Gerard SENEGAS		
PYRENEA SPORTS	Thibault GAFFET		
RANDO RESO	Bernard BILAN		
AB THE ROOF	Laurent LOUSTALOT		
APEM	Stephanie VIAUD-THEVENET		
GRAVITE PLUS	Valérie MOUTAULT		
	Jimmy ROUYEZ		
	Cali VANDELANNOOTE		
	Olivia PUTZEYS		
	Christel GALLOT		
	Claudine BERNARD		
	Gregory POLES		
	Enzo CHARPENTIER-RIO		

Annexe 2 : Rapport moral du Président de la Ligue Jean-François BRIAND

Je souhaite la bienvenue à toutes et tous, merci d'être là, votre présence marque l'intérêt que vous portez pour la Ligue.

Je remercie les instances présentes, le CT64, les représentants de la fédération, le CROS.

Le 12 octobre 2024, nous étions réunis lors de l'assemblée générale électorale et je remercie encore ceux qui, par leur présence ou en distanciel, ont permis à l'ensemble de la liste « **Au sommet de la passion, au cœur de la région** » d'être élue pour cette olympiade avec une équipe renouvelée.

En 2024, la Ligue a porté un temps démocratiquement fort à l'échelle des 12 départements via les Rencontres Territoriales. La volonté de coconstruire un projet collectif au plus près des réalités de terrain rencontrées par les clubs et CT. Nous pouvons dire que l'exercice n'a pas été facile mais le challenge a été relevé grâce à la mobilisation des licenciés présents lors des regroupements et surtout à l'engagement de l'équipe de salarié(e)s : Antoine, Fanny et plus ponctuellement Clémence. Le 14 décembre 2024, à la Maison Régionale des Sports, un séminaire de présentation a acté le plan de développement 2024-2028.

Nous observons aujourd'hui que ce travail va nous permettre, au niveau de la vie territoriale, de construire avec les CT leur projet de développement. Nous vous proposerons la création d'un comité des salariés des CT afin de les aider dans cette tâche mais pas seulement.

Vous le verrez aussi au travers de la présentation du rapport d'activité, la Ligue a tenu les engagements pris. Lors de la présentation de proposition de budget 2025 et en tenant compte d'une période économiquement tendue, nous faisons le pari d'une augmentation du budget de fonctionnement, avec une augmentation de la subvention du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine fléchi pour l'accès au haut niveau, tenant compte des nouveaux dispositifs d'accession au haut-niveau mis en place par la Ligue pour cette nouvelle Olympiade.

Il est nécessaire d'avoir une cohérence territoriale dans nos actions, où le chacun pour soi n'a pas sa place. Nous entrons dans une période où les financements des collectivités locales s'annoncent fragiles : notre force réside justement en cette capacité à travailler ensemble et à être dans une logique de mutualisation. On peut le voir dans l'organisation des compétitions régionales, dans la mise en œuvre de la coupe d'escalade Nouvelle-Aquitaine. La nécessité de maintenir les regroupements des entraîneurs et des instructeurs démontre aussi de cette volonté commune de vouloir performer pour un collectif.

Le **pôle formation** rencontre toujours un vif succès, les demandes sont réalisées en tenant compte bien-sûr du nombre de participants. Les projets ambitieux de ce pôle vous seront présentés cette après-midi, à la suite des orientations prises en Comité Directeur le 05/02/2025 sur le devenir du pôle formation.

L'année dernière à Poitiers, j'avais affiché la volonté de voir la multi-activité se développer : une commission a vu le jour dans notre nouvelle structuration et vous proposera très bientôt le retour d'un événement multi-activité en Nouvelle-Aquitaine.

Je n'oublie pas les SNE, qui je le rappelle sont sous la gestion des CT. A ce jour, seule la Dordogne souffre d'un retard de mise en œuvre des nouvelles dispositions. Le département de la Dordogne, en lien avec le CT24, les collectivités et la FFCAM, s'est emparé du dossier, en lien avec le service de la fédération.

L'ensemble des commissions sont au travail, au service de toutes et tous, et je remercie l'ensemble des bénévoles élu(e)s pour leur investissement.

Vous l'avez vu, des commissions nouvelles ont vu le jour comme : la multi-activité, RSO, Para escalade, Vie Territoriale et Développement des SAE, et la Ligue junior qui va commencer à prendre ses marques. En effet, quatre jeunes représentant quatre départements seront présents à l'AG nationale à Toulouse les 5&6 avril 2025, accompagnés de Fanny et Jérôme.

On ne peut pas faire l'impasse sur les Jeux Olympiques de Paris 2024. La ligue y a contribué par une animation à Bordeaux à l'initiative du Comité régional olympique et sportif.

Dix familles de la région sont parties au Bourget assister aux épreuves d'escalade, ceci grâce au conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.

Aujourd'hui les clubs doivent faire face à l'héritage des jeux et à l'engouement suscité pour la pratique de l'escalade. Les structures sportives de nos clubs, peu ou pas adaptées, freinent l'accueil de nouveaux adhérent(e)s.

J'adresse à nouveau mes félicitations à Karine Hernando Secrétaire du CT33 et du club de l'Union St Bruno pour son élection au CODIR de la fédération. Je remercie le président Alain Carrière pour ce choix.

Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles des clubs et CT qui œuvrent au quotidien pour que nos licencié(e)s puissent trouver dans nos clubs des lieux qui permettent :

Le développement personnel, le respect de la nature, de la solidarité et de l'esprit d'équipe, équilibre entre risque et sécurité, bien être...

Je remercie l'ensemble de nos partenaires publics, privés pour leur soutien et j'appelle chacun d'entre vous pour être les ambassadeurs de la Ligue pour nous aider à trouver des partenaires nouveaux.

Merci au bureau et comité directeur de la Ligue pour votre engagement, il est essentiel pour maintenir le cap.

Merci à nos salarié(e)s Antoine, qui depuis quelques mois est devenu un jeune cadre en devenir, et Fanny qui est à la manœuvre pour la gestion de nos compétitions, nos relations partenariales, l'organisation d'évènements et la gestion de nos moyens de communication.

Conclusion

En somme, l'escalade et les activités de montagne ne sont pas seulement des sports, mais des pratiques qui enrichissent la vie des individus sur le plan moral et éthique. Elles encouragent le respect de soi, des autres et de la nature, tout en favorisant un mode de vie actif. En intégrant ces valeurs dans notre pratique, nous contribuons à un monde plus conscient et respectueux.

Dans le cadre d'une politique du sport, il est crucial de soutenir et de développer des programmes qui rendent ces activités accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap ou issues de milieux défavorisés. Cela peut passer par la création d'infrastructures adaptées, la formation d'instructeurs et d'encadrants qualifiés et la mise en place d'initiatives visant à sensibiliser le public à l'importance de l'inclusion dans le sport. Une politique du sport qui intègre ces dimensions peut contribuer à un avenir plus sain et plus solidaire pour toutes et tous.

Je remercie de votre attention !!

Jean François Briand
Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine



2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE

05.56.36.54.40
info@na.ffme.fr
<http://na.ffme.fr>